



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :  
le 7 mai 2012

Affichage du Compte-rendu Sommaire :  
le 21 mai 2012

SEANCE DU 14 MAI 2012

Délibération n° D20120227

**PRUS - AMENAGEMENT DES ESPACES PUBLICS DU QUARTIER DU  
CLOU BOUCHET - CONVENTION FINANCIERE AVEC LE SYNDICAT  
DES EAUX DU VIVIER (SEV)**

Accusé de réception de la préfecture en date du  
vendredi 18 mai 2012

**Présidente :**

**Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort**

**Présents :**

***Adjoints :***

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN

***Conseillers :***

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Gérard ZABATTA - M. Alain BAUDIN - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGÉ - M. Michel PAILLEY - M. Aurélien MANSART - M. Emmanuel GROLLEAU - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Julie BIRET - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Elsie COLAS - Mme Maryvonne ARDOUIN - Mme Rose-Marie NIETO

**Secrétaire de séance :** Mme Anne LABBE

**Excusés ayant donné pouvoir :**

- Nathalie SEGUIN donne pouvoir à Nicolas MARJAULT
- Annie COUTUREAU donne pouvoir à Hüseyin YILDIZ
- Guillaume JUIN donne pouvoir à Alain BAUDIN
- Dominique BOUTIN-GARCIA donne pouvoir à Michel GENDREAU
- Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à Marc THEBAULT
- Virginie LEONARD donne pouvoir à Bernard JOURDAIN

**PRUS**

**PRUS - AMENAGEMENT DES ESPACES PUBLICS DU QUARTIER  
DU CLOU BOUCHET - CONVENTION FINANCIERE AVEC LE  
SYNDICAT DES EAUX DU VIVIER (SEV)**

Madame Josiane METAYER Adjointe au Maire expose :  
Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente,

Par délibération en date du 2 avril 2012, le Conseil municipal a approuvé les marchés de travaux pour l'Aménagement des espaces extérieurs du quartier du Clou Bouchet : Opérations A2, A4, A6, A9, A12 et TCSP.

Dans le cadre des opérations d'aménagement des espaces publics sur le quartier du Clou Bouchet, les études de maîtrise d'œuvre ont, conformément au programme, identifié les interventions préalables à réaliser sur les réseaux divers.

Pour permettre la réalisation des travaux d'aménagement des espaces publics et la mise en œuvre du volet diversification de l'habitat, il convient de réaliser au préalable les interventions sur les réseaux existants.

Les modifications à intervenir sur le réseau d'eau potable du quartier concernent le dévoiement d'une canalisation d'un diamètre 300 mm en fonte située sur l'îlot Chasles, le dévoiement d'une canalisation en fonte de diamètre 300 mm sur la place Cugnot et le déplacement d'une borne incendie rue Antoine Baumé.

Ces réseaux sont de la compétence du Syndicat des Eaux du Vivier (SEV) et les travaux seront réalisés par celui-ci.

Les coûts associés à ces dévoiements sont intégrés à l'opération et s'élèvent à :

- Ilot M. Chasles : 68 749,00€ HT soit 82 223,80 € TTC
- Place J. Cugnot : 117 832,50 HT soit 140 927,67 € TTC
- Rue A. Baumé : 9 915,30 HT soit 11 858,70 € TTC

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver les devis estimatifs et la convention de déplacement du réseau d'eau potable ;
- autoriser Madame le Maire ou l'Adjointe déléguée à signer la convention avec le SEV et tous les documents s'y rapportant pour un montant de travaux de 235 010,17 € TTC.

**LE CONSEIL ADOPTE**

Pour :	45
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	0

Pour Madame le Maire de Niort  
**Geneviève GAILLARD**  
L'Adjointe déléguée

**Signé**

**Josiane METAYER**